



Montmorency, le 23 Mars 1912 191

Monsieur Le Maire
de Montmorency

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal d'Andilly vient de m'adresser un extrait des Délibérations du conseil municipal où il est dit :

" Le Président Expose les réclamations formulées par la ligue des voyageurs du Chemin de Fer d'enghien à Montmorency".

" Le Conseil donne son adhésion à la formation de la Ligue des voyageurs d'Enghien à Montmorency et s'associe aux réclamations formulées par cette association".

Fait et délibéré sous la Présidence de Mr. Deschars, etc.

Je vous serais obligé de me faire parvenir un extrait dans ce sens de la délibération du Conseil Municipal de Montmorency.

Al'Avance je vous en remercie et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes bien sincères salutations

Le Secrétaire

Anguier

dans sa délibération du 14 janvier 1912. Celui d'Andilly le rejoint en donnant de surcroît son adhésion à la Ligue, suivi par celui de Soisy qui adhère à la Ligue le 24 mars 1912. Le 20 juin 1912, le ministre répond point par point :

1. On ne peut obliger la Cie EM à introduire des voitures de 3^e classe, le cahier des charges ne le prévoyant pas ;

2. La tarification spéciale appliquée à la ligne est déterminée par sa configuration spécifique ;

3. La réduction du prix des cartes d'abonnement entre Paris et Montmorency ne peut être envisagée par la Compagnie du Nord car elle susciterait de la part de ses propres usagers des réclamations sans fin. De son côté, la Cie EM invoque l'équilibre de ses comptes pour refuser toute ristourne supplémentaire.

Dans ces conditions, le ministre, ne pouvant intervenir directement dans l'élaboration des tarifs, qui relèvent du seul ressort des compagnies, classe le dossier, sans suite. Du moins pour le moment car, en 1925, les abonnements se modulent en fonction des trois stations de la ligne EM.

Les esprits se calment et un apaisement

Les associations d'usagers vont se succéder tout au long de l'existence de l'EM. Les premières défendent les intérêts des voyageurs face à la Cie EM, puis à la SNCF, la dernière tentera vainement de sauver la ligne.